Garderie – Etude Surveillée

Ce document est à remettre au professeur de votre enfant le jour de la rentrée

Chers parents,

***Le soir**, l'établissement organise une garderie ou une étude **dès le 3 septembre 2020** :*

- *une garderie pour les maternelles de 16h45 à 18h00*
- *une étude surveillée pour les classes du CP au CM2 de 16h45 à 18h00 (pas de sortie avant 17 h 45 pour l'étude).*

Le forfait annuel est de :

- *132€ pour un soir par semaine.*
- *220€ pour 2 soirs par semaine.*
- *265€ pour 3 soirs par semaine.*
- *351€ pour 4 soirs par semaine.*

Pour toutes présences occasionnelles : 4€

Les parents souhaitant que leur enfant vienne **occasionnellement** peuvent payer en ligne sur le site « Ecole Directe » afin d'alimenter leur carte qui fonctionne comme un porte-monnaie

***Le matin**, nous vous proposons également dès le septembre 2020:*

- *une garderie de 8h à 8h20*

Le forfait annuel est de 155€.

Directrice école primaire

✂ ----------

Inscription Garderie-Etude Surveillée 2020/ 2021

Ce document est à remettre au professeur de votre enfant le jour de la rentrée

M ou Mme…….. inscrit

l'élève : …….. en classe de ……

Veuillez cocher dans le tableau ci-dessous les cases correspondantes à votre choix :

	Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Garderie 8 h 00 – 8 h 20				
Garderie 16h45 – 18h00 (maternelle)				
Etude surveillée 16h45 – 17h45 (du CP au CM2)				

Date :
Signature des parents ou du responsable légal

Ogec Saint-Thomas de Villeneuve
1646 avenue Roger Salengro - 92370 Chaville
☎ 01 41 15 95 15 - 🖷 01 47 50 81 33 - sec.primaire@stv-chaville.fr - www.stv-chaville.fr